



novembre 2017

Aïe Aïe Aïe...

Sommaire :

- Aïe Aïe Aïe
- Un nouveau défi
- Retrouvailles
- De l'intérêt d'avoir une salle de démazoutage
- La nouvelle Tinétrie
- Wanted
- LEGS : un sujet délicat
- Big Brother
- Toujours plus

J'aurais bien aimé, pour une fois, annoncer des nouvelles agréables pour commencer cette circulaire, mais hélas...

Et puis zut, après tout, laissons la débiter par des bonnes surprises ! En effet, la subvention du Conseil Départemental du Rhône s'est élevée à 5000 euros cette année, après avoir subi une forte baisse en 2016. Nous avons aussi bénéficié d'un fort soutien de nos autres partenaires (Conseils Départementaux de la Loire et de la Drôme, Métropole de Lyon, communes, SPA de Lyon et du Sud-Est, fondation Brigitte Bardot, CNR, FDCR, ENEDIS, Parc animalier de Courzieu,...). Nous ne vous oublions pas non plus, car grâce à vous tous, notre association comptabilise à ce jour plus de 1640 membres !

Continuons à nous réjouir puisque, cette année encore, tous les demandeurs d'asile à plumes, blessés ou malades, ont pu être recueillis : **au 1er novembre, nous avons déjà battu tous les records du nombre d'oiseaux pris en charge avec déjà plus de 2680 arrivées !** Un millier de mercis à toute l'équipe qui a participé aux soins et à la prise en charge de nos pensionnaires.

Mais bon, il faut bien y venir quand même... la situation reste très critique et pire, elle continue à s'aggraver. Les finances de l'association sont au plus bas et nous n'avons pas pu pérenniser notre troisième CDI. Le contrat d'Adeline (notre maman martinets) a pris fin le 30 septembre dernier. Nous espérions pouvoir la remplacer par un, voire deux contrats aidés, mais, comme vous le savez, notre gouvernement a décidé de les supprimer. Une nouvelle fois encore, notre avenir est fortement menacé et l'équipe est épuisée.

Malgré tous ces nuages menaçants qui planent au-dessus de nos têtes, on peut quand même espérer une petite éclaircie. Deux anciennes volontaires en service civique qui se sont battues aux côtés de nos échoués cet été ont décidé de continuer à nous aider pour passer ce cap difficile, pendant quelques semaines. Mais le bénévolat a des limites dans le temps et il nous faut absolument trouver rapidement des financements pour créer de nouveaux contrats si nous voulons garantir l'avenir de notre association.

Comme vous pouvez le deviner, une fois de plus, **nous avons besoin de votre soutien.** Certains d'entre vous n'ont pas ré-adhéré cette année, probablement en raison de l'absence de circulaire depuis 9 mois. Pris sous le déluge de pensionnaires à plumes, nous avons été dans l'impossibilité de prendre la nôtre !

Plus sérieusement, nous comptons vraiment sur votre générosité afin de nous permettre de terminer cette fin d'année avec moins d'appréhensions. Nous espérons vivement que le bulletin d'adhésion (et/ou don) joint à cette circulaire pourra retenir votre attention et nous reviendra bientôt. Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez aussi maintenant faire votre don en ligne à l'adresse suivante

<http://csol.fr/nous-aider/adherer-donner/>

Rappel important : vos dons et adhésions sont déductibles à 66 % de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. **Ainsi un don de 50 euros vous coûtera environ 17 euros après déduction fiscale.**

Encore un grand merci à tous, c'est grâce à votre soutien et à vos encouragements que nous refusons de baisser les bras !!!

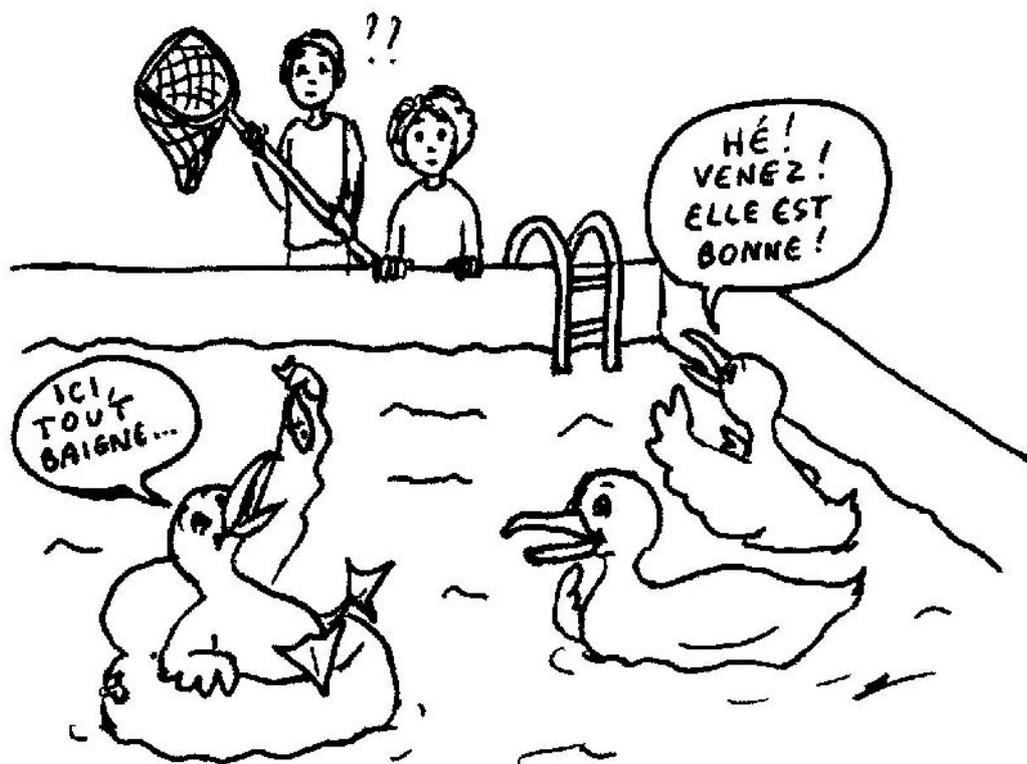


Centre de Soins pour Oiseaux
Sauvages du Lyonnais
705 Route du Napoly
le Satinaire
69490 Saint-Forgeux
04 74 05 78 85
contact@csol.fr
<http://csol.fr>

Un nouveau défi

Les printemps au centre de soins se suivent mais ne se ressemblent pas. Chacun amène son lot de joies, de difficultés et de défis à relever... Le printemps 2017 ne dérogea pas à la règle. Tout commença par un appel un dimanche après midi (c'est d'ailleurs souvent comme ça que les choses commencent au Centre de Soins...). Une nichée de canetons était en perdition. Canetons, oui, mais pas n'importe lesquels puisque dans ce cas précis, il s'agissait de jeunes harles bièvres à peine âgés de quelques heures. Le Harle Bièvre est un drôle d'oiseau. Ressemblant un peu à un canard, il a un bec plus effilé et crochu à son extrémité. Contrairement au canard colvert qui est plutôt herbivore, le harle se nourrit de poissons. Celui-ci a également la particularité de nicher dans des trous d'arbres ou de falaises et très jeunes, les canetons sautent dans le vide pour suivre leur mère et rejoindre le cours d'eau le plus proche. Et bien que nous maîtrisions l'élevage du jeune canard colvert, c'est la première fois que nous avons à élever une nichée de jeunes harles bièvres. Nourris avec des insectes et des petits poissons, sans oublier les compléments en vitamines indispensables, ceux-ci investirent rapidement nos nouvelles salles bassins, qui n'étaient d'ailleurs pas encore complètement terminées (ça aussi, ça arrive souvent au Centre de Soins...), et nous montrèrent déjà leur agilité dans l'eau. Au bout de trois semaines, ils purent passer en volière bassin extérieure. Dotés d'un solide appétit et capables de trier les poissons qu'ils voulaient

bien consommer au détriment d'espèces moins onéreuses, ils grossirent et grandirent jusqu'au jour où commença à se poser la question de leur devenir. Avant de pouvoir envisager de les relâcher, il nous fallait surmonter deux problèmes : trouver un site adéquat et surtout, nous devions leur apprendre à pêcher ! Nous étions alors en plein mois de juillet et la sécheresse menaçait... L'eau de nos bassins naturels n'étant pas assez claire pour leur permettre de chasser, nous avons décidé de remettre en service la piscine que



nous avons à Francheville et qui, depuis notre déménagement, dormait dans une grange. En quelques heures, Xavier, Manu et Pascal, très habiles au maniement de la perceuse et de l'agrafeuse, installèrent un filet autour de celle-ci afin de prévenir d'éventuelles tentatives d'évasion de nos protégés, ainsi que des pontons pour leur permettre d'avoir un endroit au sec pour se reposer. Les harles purent alors nous faire une magnifique démonstration de leur habileté à la pêche. La piscine se mit à bouillonner tant leur impatience à capturer leurs proies était grande. Aucun doute, ils étaient prêts pour le grand saut ! Il ne nous restait plus qu'à trouver un site où les relâcher. C'est ainsi que notre choix se porta sur le Lac du Bourget. D'ailleurs, à entendre Laetitia, originaire de ce secteur et un peu chauvine à ses heures perdues, il ne pouvait y avoir d'endroit plus magnifique que ce lac, qui est le plus grand lac naturel de France ! Et chose non négligeable pour nos petits protégés, des observations régulières de Harles Bièvres y sont faites toute l'année. Le jour J arriva enfin. Il n'y avait plus qu'à capturer nos jeunes harles, tranquillement installés dans leur piscine à attendre leur pitance quotidienne. Cela ne fut pas sans mal. Pascal et Éloïse durent même payer de leur personne et prendre un bain par une froide journée d'été. Munis chacun d'un filet, immergés jusqu'à la taille, ils pensaient pouvoir capturer nos canetons facilement. Hélas, ceux-ci ne se montrèrent pas coopératifs et nous prouvèrent à quel point ils étaient agiles dans l'eau en esquivant habilement nos coups de filets... Quatre heures plus tard, par un temps nuageux et légèrement venteux, sur une plage déserte de Savoie, nos jeunes pensionnaires étaient prêts à retrouver la liberté. Un peu intimidés au début par ce grand espace et cette eau un peu plus agitée que la piscine dont ils avaient l'habitude, ils s'éloignèrent rapidement à la découverte de leur nouvel habitat. Encore un beau défi réussi !



Retrouvailles

Récemment, nous avons été appelés pour un cygne mal en point à Neuville sur Saône. Grâce à la bague qu'il portait à la patte, nous avons pu nous apercevoir que celui-ci avait déjà eu besoin de nos services il y a quelques années. En effet, il faisait partie des quarante cygnes victimes d'une pollution en 2004 sur le même secteur. Déjà adulte à l'époque, nous ignorons son âge exact mais il a en tout cas plus de 14 ans, ce qui est une bonne longévité. Ceci nous prouve également que les soins que nous lui avons apportés à l'époque ont été de bonne qualité et n'ont pas remis en cause ses chances de survie dans le milieu naturel. Mais aussi que tous ses congénères traités dans les mêmes conditions ont eu les mêmes chances de survie.

De l'intérêt d'avoir une salle de démazoutage

Fin août 2017, nous recevons un appel de nos collègues du Tichodrome. Une pollution a eu lieu sur un étang dans le Nord-Isère, deux cygnes ont perdu leur blancheur et ont viré au gris uniforme. N'ayant pas les installations nécessaires pour démazouter et gérer ces cygnes, nos collègues nous demandent notre aide. Le Tichodrome organise la capture et l'acheminement des volatiles pour le lendemain. Il ne nous reste plus qu'à mettre en route la chaudière afin d'avoir les stocks d'eau chaude suffisant au nettoyage. Le lendemain, dès leur arrivée, c'est le grand bain avec sauna en prime. Avec un peu d'huile de coude, nos nouveaux pensionnaires sont vite débarrassés de leur couche de crasse. Nous ne dirons pas que Laetitia maniant la douchette avec maladresse (ou bien c'est ce qu'elle voulait faire croire !), les laveurs furent autant mouillés que les lavés ! Heureusement, la chaleur ambiante de cette fin d'été nous aida à sécher tout ce petit monde. Après un petit séjour en volière pour retrouver l'étanchéité de leur plumage, nos deux cygnes furent relâchés non loin de leur étang d'origine. En espérant qu'ils restent à l'écart des nappes suspectes d'hydrocarbures...

La nouvelle Tinéterie

Devant l'avalanche de martinets (également appelés Tinets au Centre de Soins) de l'été 2016, nous avons dû pousser les murs et aménager en urgence un espace pour tous les accueillir. Nous doutant que le nombre de martinets ne baisserait pas en 2017, nous avons décidé pendant l'hiver d'effectuer des travaux afin de rendre cet espace plus sûr et plus confortable pour nos pensionnaires et leurs soigneurs. Grâce à l'aide financière de la Fondation Brigitte Bardot, la Fondation Nature et Découvertes, la Fondation Caillard, la CNSPA, la SPA de Lyon et du Sud-Est et de la Réserve Parlementaire de Mr Terrot (ancien député de la 12ème circonscription du Rhône), nous avons ainsi pu réaliser des dalles en béton, créer des fenêtres, poser des cloisons et isoler cet espace. Coline, une de nos bénévoles, artiste peintre à ses heures perdues, réalisa même un décor, à base de martinets bien entendu... Il ne manquait plus que le carrelage à poser quand notre nouvelle Tinéterie fut prise d'assaut par plus de 550 martinets... battant ainsi un nouveau record ! Un grand merci à tous nos partenaires pour le financement de cet espace et à toutes les tinettes* qui ont permis le relâcher de plus de 72% des martinets accueillis en 2017.

(*tinettes est le surnom affectueux des soigneuses qui s'occupent des martinets au Centre de Soins)

Wanted :

- Serviettes éponges
- Machines à laver
- Moulins à café
- Journaux
- Croquettes pour chat
- Graines pour canaris et oiseaux exotiques



LEGS : un sujet délicat à aborder mais qui peut changer l'avenir de nos pensionnaires.

Commençons par une histoire vraie qui est arrivée au Centre de Soins il y a quelques années. Nous avons une fidèle adhérente, aimant davantage la compagnie des écureuils que des humains et qui, malgré un certain caractère, avait un cœur d'or dès qu'il s'agissait de secourir les animaux.

Nous avons appris malheureusement son décès et c'est avec surprise qu'un notaire nous a annoncé qu'elle léguait tous ses biens à notre association. A cette époque, nous étions déjà en pleine tourmente et tentions de déménager les locaux devenus bien trop petits. Le geste de cette personne a tout simplement bouleversé notre avenir et permis notre développement. Grâce à elle, nous pouvons continuer nos actions dans des locaux bien plus vastes et bien aménagés.

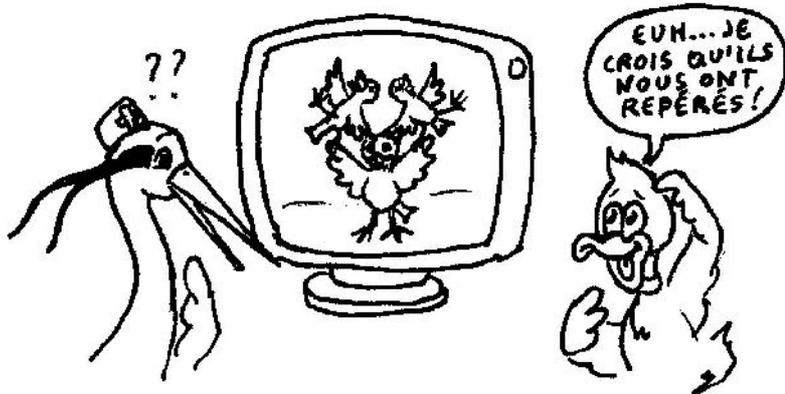
Si, de votre côté, vous souhaitez nous aider à affronter tous les défis de notre quotidien, après votre disparition, vous pouvez agir de même.

Il suffit juste de **bien respecter les procédures** car notre centre ne peut pas recevoir de legs directement, il est nécessaire de préciser dans votre testament que votre legs sera versé à la Confédération Nationale des SPA de France (26 rue Thomassin – 69002 Lyon) **pour l'Association du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais.**

Nous nous tenons à la disposition de toute personne concernée par cette possibilité et désirant des informations complémentaires. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier chaleureusement les personnes qui nous ont communiqué leur décision de nous léguer une partie de leurs biens en faveur de nos pensionnaires... en leur souhaitant bien sûr de longues et heureuses années de bonheur !

Big Brother

Que s'est-il passé dans la tête de nos soigneurs ? Eux aussi ont décidé de se mettre à la télé-réalité ? Mais qu'on se rassure, nous ne sommes pas prêts de passer sur les grandes chaînes nationales ! Non, non, afin de mieux pouvoir nous observer, nos soigneurs ont simplement installé une caméra de vidéosurveillance dans certaines volières. Celle-ci leur permet de connaître notre comportement en leur absence. Présente au centre de soins depuis à peine quelques mois, elle est vite devenue un outil indispensable. Ils ont ainsi pu observer les Harles pêcher, le Martin-Pêcheur manger et capturer seul des poissons, les moineaux prendre des bains de poussières,.... Beaucoup de choses qu'il leur était difficile de voir auparavant. A nous, les oiseaux, il ne nous reste plus qu'à aller nous faire une petite beauté afin d'apparaître sous notre meilleur profil...



Toujours plus...

Après l'aménagement de la nouvelle salle martinets, l'installation de la piscine pour les harles, nous en voulons toujours plus pour le confort de nos pensionnaires. C'est ainsi que nous avons transformé notre nurserie principale (inoccupée actuellement) en volière d'hiver pour nos petits passereaux. Le sol a été recouvert de gravier et de gazon synthétique, des lampes spéciales ont été installées pour garantir une lumière la plus naturelle possible, des zones avec de l'eau et du sable ont été aménagées afin de permettre aux oiseaux de pouvoir se baigner, des plantes vertes sont venues enrichir le milieu, offrant ainsi un environnement varié. Nous avons même rajouté quelques insectes vivants pour faire encore plus vrai. Cette salle nous permettra ainsi de faire hiverner hirondelles et autres passereaux migrateurs qui n'ont pas pu être relâchés avant les dates de migration et que nous n'aurions pas pu maintenir tout l'hiver dans des volières normales. Rendez-vous au printemps prochain pour les résultats !

Le Centre de Soins tient à remercier tous ses partenaires, en particulier :

Le Conseil Départemental du Rhône, le Conseil Départemental de la Loire, le Conseil Départemental de la Drôme, M. Terrot (ancien Député de la 12ème circonscription), la Métropole de Lyon, les Mairies d'Ancy, Bessenay, Bron, Charbonnières-les-Bains, Chasselay, Colombier-Saugnieu, Corcelles en Beaujolais, Dardilly, Décines-Charpieu, Fleurie, Eveux, Genas, Gleizé, Jons, Les Chères, Lamure-sur-Azergues, Liergues, Loire-sur-Rhône, Lyon, Marcilly-d'Azergues, Meyzieu, Pontcharra-sur-Turdine, Rivolet, St Forgeux, St Jean-d'Ardières, St Romain en Gal, Ste Catherine, Ste Colombe, Ste Consorce, Sarcey, Taluyers, Vénissieux, Villefranche sur Saône, La Fondation Brigitte Bardot, la Fondation Nature & Découvertes, la SPA de Lyon et du Sud-est, la Confédération Nationale des SPA de France, ENEDIS, la CNR, les laboratoires TVM, le Parc Animalier de Courzieu, la FDCR, Carrefour Ecully, Leclerc St Loup, l'Agence du Service Civique, et tous les autres..

Le Centre de Soins est membre de la Confédération Nationale des SPA de France

Toute l'équipe vous remercie pour votre soutien fidèle.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette circulaire.

ADHESION 2017

Vous l'aurez sans doute compris à la lecture de cette circulaire, nos soigneurs sont une fois de plus très inquiets pour l'avenir de notre hôpital, et nous également. Malgré toute notre bonne volonté pour éviter les dangers qui nous guettent, nous sommes de plus en plus nombreux à venir profiter du gîte et du couvert. Il faut dire que nos humains sont tellement prévenants à notre égard et soucieux de notre bien-être que nous nous précipitons au moindre bobo pour être choyés et reprendre des forces au Centre de Soins. Hélas, ceci pourrait s'arrêter si nos soigneurs ne trouvaient pas les « financements » nécessaires. Nous, les oiseaux sauvages, ne savons pas à quoi ressemblent ces financements, mais ça a l'air très important pour notre hôpital. N'hésitez pas à remplir le bulletin ci-dessous ou à le partager pour aider nos soigneurs à trouver cette chose si importante à leurs yeux (presque aussi importante que nous, c'est pour vous dire !) Nous, les pensionnaires passés, présents et futurs de la clinique des oiseaux vous remercions pour votre générosité.

Bulletin à compléter ou à recopier sur papier libre, et à retourner au :

Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages

705 Route du Napoly,

le Satinaire

69490 Saint-Forgeux



Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Mail :

Profession :

(vos compétences pourraient nous être un jour utiles!)

Adhère à l'Association du Centre de Soins pour Oiseaux sauvages du Lyonnais.

- Je verse ma cotisation de :

15 € : individuelle

23 € : familiale (merci dans ce cas d'indiquer le nombre de personnes dans la famille :

- Facultatif (mais ça nous aiderait bien !) : je verse un don de :

15 € 30 € 50 € 75 € 100 € 250 € 500 € Autre :

Merci d'établir votre chèque à : Centre de soins pour Oiseaux sauvages.

Les dons et adhésions sont déductibles à 66% de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi un don de 50 euros vous coûtera environ 17 euros après déduction fiscale. Un reçu fiscal vous sera adressé.

